



Journal municipal - N°9

Décembre 2015

Édito du Maire



Je tiens avant tout à remercier les Braxéens pour leur forte participation aux élections et pour le sursaut dont ils ont su faire preuve en refusant massivement une politique de l'extrême. Les premiers résultats nationaux aux élections régionales restent malgré tout une triste réalité !

Les guerres, la crise, le terrorisme, sont autant de marqueurs qui prouvent que notre monde ne tourne pas bien rond. Je suis pourtant d'avis que se réfugier dans des idées xénophobes, liberticides et racistes n'est pas la réponse adéquate. Pointer un doigt accusateur sur ceux qui nous dirigent et la politique en général me semble un peu simpliste et dangereux pour notre démocratie.

Sans être coupables, ne sommes-nous pas tous collectivement responsables ? Nous avons la possibilité de nous exprimer publiquement, de soutenir ou non par nos votes des orientations politiques, de nous mobiliser par le biais des associations ou des mouvements citoyens qui portent des valeurs humanistes.

Nous avons le choix de nous comporter comme des téléspectateurs happés par les nouvelles qui assurent l'audimat ou au contraire, devenir à notre tour acteur et participer à la création de projets locaux animées par des valeurs que nous souhaitons mettre en exergue. Les Braxéens savent de quoi il est question car ils sont très nombreux à participer à la vie associative et municipale de leur village.

Notre tissu associatif est riche et nombreux sont ceux déjà engagés. Il nous appartient de poursuivre ce travail. Vous avez de plus la possibilité de vous engager dans l'un des nombreux groupes de travail des projets communaux. Vous en avez encore l'illustration dans les pages suivantes.

Au sortir de la COP 21, je retiendrai que le rôle du citoyen n'est plus une option mais est devenu une nécessité. Le changement des comportements et la définition d'une politique plus équitable et durable sur le plan social, économique et environnemental ne peut plus être que l'affaire des gouvernements.

Malgré cette actualité pesante, il est indispensable de continuer à vivre pour bâtir un monde meilleur.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous lors des nombreux événements communaux à venir organisés par l'équipe municipale et ses nombreux acteurs associatifs.

François Lépineux
Maire de Brax
Vice-Président Commission Environnement
et Développement durable Toulouse Métropole

Votre conseil municipal

Le Maire
François Lépineux

Maires adjoints
Catherine Taborski
Bernard Pommet
Frédéric Jeanne
Esma Al-Gamra
Anne-Marie Mellet
Christophe Mangion

Conseillères déléguées
Véronique Perrier
Anne Lamotte
Conseillers municipaux
Matthieu Yefsah
Hervé Lépine
Sophie Gillaux

Conseillers municipaux
Christophe Houzé
Dominique Duthoit
Françoise Leboul
Éric Delmas
Christine Baurly
Thierry Zanatta

Conseillers municipaux
Sylvie Bouigue
Jean-Pierre Vergé
Bernard Cunnac
Nelly Garcia
Jean-Claude Bujot

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier - Fermeture à 16h les 24 et 31 décembre



Horaires et contact :
du lundi au vendredi : 9h à 12h - 15h à 18h
Le samedi : 9h à 12h
9, rue de la mairie-31490 Brax
Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71
Mail : contact@mairie-brax.fr
Site : www.mairie-brax31.fr



Vos élus à votre écoute

Un élu tient une permanence à la mairie,
tous les samedis de 10h à 11h30.
Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas
à prendre rendez-vous auprès de l'accueil.

Les résultats : Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Premier Tour

		RÉGION	BRAX
M. Louis ALIOT	LISTE FRONT NATIONAL	31,83 %	17,00%
Mme Carole DELGA	LISTE UNION DE LA GAUCHE	24,41 %	33,92%
M. Dominique REYNIÉ	LISTE UNION DE LA DROITE	18,84 %	19,74%
M. Gérard ONESTA	LISTE EELV ET GAUCHE	10,26 %	16,39%
M. Philippe SAUREL	LISTE DIVERS GAUCHE	5,00 %	2,11%
M. Damien LEMPEREUR	LISTE DEBOUT LA FRANCE	3,91 %	4,41%
Mme Sandra TORREMOCHA	LISTE EXTRÊME GAUCHE	1,81 %	1,23%
M. Christophe CAVARD	LISTE ECOLOGISTE	1,70 %	2,47%
M. Gilles FABRE	LISTE DIVERS GAUCHE	0,83 %	1,15%
M. Yvan HIRIMIRIS	LISTE DIVERS	0,71 %	0,79%
M. Jean-Claude MARTINEZ	LISTE EXTRÊME DROITE	0,69 %	0,79%



Deuxième Tour

		RÉGION	BRAX
M. Louis ALIOT	LISTE FRONT NATIONAL	33,87%	17,83%
Mme Carole DELGA	LISTE UNION DE LA GAUCHE	44,81%	60,23%
M. Dominique REYNIÉ	LISTE UNION DE LA DROITE	21,32%	21,94%

A Brax, la participation au 1er tour a été de 55,63% (1170 votes) contre 66,90% au 2nd tour (1407 votes).

Carole DELGA, tête de liste socialiste, succède à Martin MALVY, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées et de Damien ALARY, Président du Conseil Régional de Languedoc-Roussillon.

La région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, en quelques chiffres :

- 5,6 millions d'habitants (5ème région de France)
- 2ème plus grande région de France (72 724 km²)
- 13 Départements et 4565 communes
- 158 Conseillers Régionaux
- Le choix définitif de la capitale et du nom de notre Région sera acté par décret en Conseil d'État, avant octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

COMMÉMORATIONS

Les commémorations de l'armistice se sont déroulées à Brax le 14 novembre, le lendemain des attentats meurtriers de Paris.

La cérémonie a été maintenue et la Marseillaise, chantée par les enfants encadrés par les enseignants, Mme Floch Alvarez et M Nafi, a suscité beaucoup d'émotions et a trouvé tout son sens.

Après la messe, les gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts et de la stèle Morhange. Le Maire, le Président de l'association des Anciens Combattants, le représentant des Services de la Défense, en présence des officiels ont rappelé les valeurs de la République dans leurs allocutions.



Extrait du discours du maire, François Lépineux, lors des commémorations

«L'obscurantisme, la violence ont un visage en ce début du XXIème siècle: le terrorisme. La démocratie de notre République est-elle assez forte pour porter les valeurs humanistes ? Assez forte pour nous éviter de reprendre les chemins sombres de notre histoire malgré les épreuves auxquelles nous faisons face ? Assez forte pour combattre le risque du repli sur soi, du nationalisme toujours présent et plus que jamais menaçant ? Nous avons la responsabilité, nous, les citoyens, les associations, les institutions et les élus de transmettre ces valeurs humanistes de la République aux générations futures. Notre responsabilité est majeure pour que nos générations futures puissent continuer à donner du sens à la devise de notre République. Elle doit être transmise comme le plus sûr de tous les héritages. Cette devise a d'autant plus de sens au lendemain de ces attentats meurtriers de Paris. Trois mots qui à eux seuls, doivent nous servir de guide pour installer durablement la paix : Liberté, égalité, fraternité.»

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Place du village : aménagement



Mise en valeur de l'espace au centre de la place du village après démolition des toilettes publiques, des murets et débroussaillage du carré vert mettant en valeur la statue de la vierge.

Mise en place de bancs et de poubelles.

Engazonnement prévu au printemps.
Il es ta

Bâtiment scolaire François Verdier

Suite à l'appel d'offres lancé durant l'été 2015 pour le recrutement d'une équipe de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration du Groupe scolaire de Brax, 19 candidatures ont été déposées.

Après l'analyse des offres avec la commission ad hoc, sur la base du programme établi, l'équipe de maîtrise d'œuvre

Protection des réseaux ferroviaires

La SNCF étant responsable de la sécurité des voies ferrées, elle a installé en novembre un grillage de sécurité le long des voies situées rue de Laprade et rue de Bordeblanche.

En parallèle, des dépliants de sensibilisation ont été distribués aux voyageurs afin de leur rappeler les règles de sécurité lors de la traversée des voies en gare.



Branchement du tout à l'égout : chemin de Maudinat

Le chantier relatif à l'assainissement des eaux usées du quartier du Maudinat est actuellement en préparation.

L'entreprise GIESPER mandatée pour la réalisation des travaux va mener courant décembre une enquête sur les lieux de branchement.

La circulation sera maintenue sur une seule voie pendant la durée des travaux qui devraient théoriquement être réalisés courant janvier.

Le nouveau cimetière :

des études en voie de finalisation

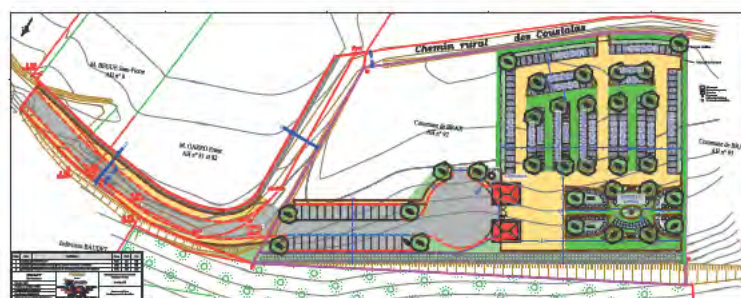
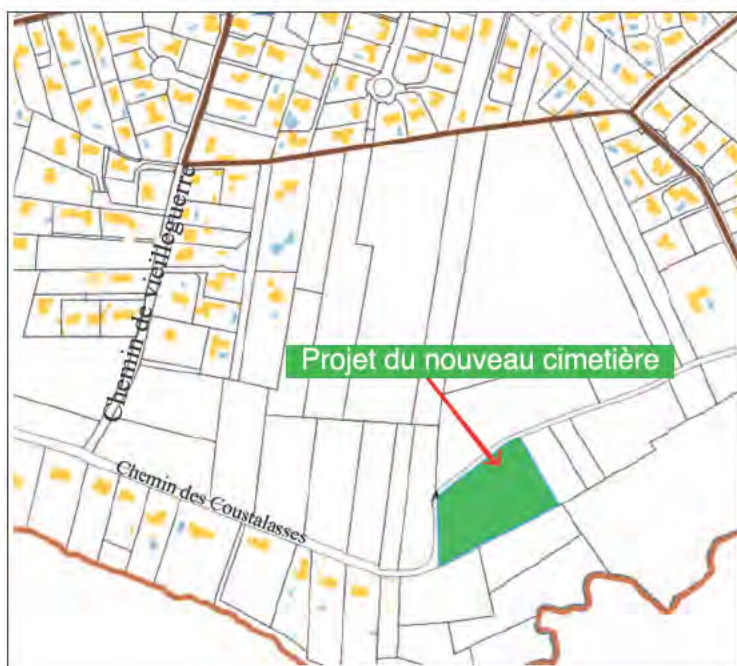
>>> **Emplacement** : au bout du chemin des Coustalasses, parking de 30 places.

>>> **Superficie** : proche de 5000 m², prévu pour recevoir 250 sépultures, un colombarium, un jardin du souvenir et un abri de condoléances.

>>> **Coût estimatif** : 670 000 € à la charge de Toulouse Métropole car il s'agit d'une compétence transférée.

>>> **Intégration paysagère** : les limites du cimetière seront réalisées en grillage rigide doublé d'une haie vive. Nous avons sollicité l'association « Arbres et paysages d'Autan » pour travailler à l'aspect paysager du projet. Le choix des arbres et arbustes se porte sur des essences locales adaptées aux conditions du sol et nécessitant un entretien minimum.

>>> **Planning** : le bureau d'étude en charge du projet prévoit le démarrage des travaux avant l'été 2016.



Esquisse du nouveau cimetière

>>> Le groupe de travail :

- Le bureau d'étude Valoris
 - 3 élus: Mme PERRIER, Mme TABORSKI, M JEANNE
 - Marc MERONO responsable des services techniques,
 - 6 habitants : Mme BAUDET, M BERNEDE, M CARRIE, M FRECHOU, M GAYERIE, M LAPASSET
- Une fois l'avant projet définitif finalisé, il sera présenté aux membres du conseil municipal.

Le CCAS est un établissement public administratif communal qui offre un service de proximité en matière d'aide et d'action sociale.

**Ecouter - Assister - Conseiller - Orienter
en toute confidentialité.**

Les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap, toute personne qui se trouve face à un besoin d'ordre social ou qui rencontre des difficultés passagères peut s'adresser au CCAS de Brax.



Les services du CCAS de Brax :

Portage des repas à domicile :

- Du lundi au vendredi, possibilité de se faire livrer 2 repas/jour et de prévoir les repas pour le week-end
 - Pour les personnes en incapacité momentanée ou durable de se confectionner un repas
 - Repas préparés et livrés au domicile
 - Tarif : 7,12€ par repas
- Réservation à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 05 62 13 06 70*

Portage des livres à domicile :

Pour les personnes en incapacité de se déplacer, portage des livres à domicile sur RDV.
Réservation à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 05 62 13 06 70

Service pour les personnes âgées :

>>Transport

Le CCAS adhère au syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées de 65 ans et plus.

- Les titulaires de la carte de circulation (coût 2€50) bénéficient de 35% de réduction sur les réseaux régionaux routier et ferroviaire (TER).
- Valable dans le département de la Haute-Garonne pour 12 allers et 12 retours.

>>Plan canicule ou grand froid

Un registre permet de cibler les personnes vulnérables en cas de déclenchement du plan canicule ou grand froid. Si vous êtes en perte d'autonomie, handicapé ou âgé de plus de 65 ans, n'hésitez pas à vous inscrire sur le registre à l'accueil de la mairie.

Repas des aînés :

Une fois par an, le CCAS organise un repas convivial et animé à destination des aînés de 66 ans et plus.
Inscription en mairie jusqu'au 8 janvier 2016

CCAS de BRAX

Mairie de BRAX
9 rue de la Mairie
31490 BRAX

TEL : 05 62 13 06 70 ou ccas@mairie-brax.fr

Demande de rendez-vous à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 05 62 13 06 70

COMPOSITION du CCAS : 11 membres, 6 élus et 5 personnes issues de la société civile.

Président : M. Le Maire, François LEPINEUX

Vice Présidente Mme Catherine TABORSKI

Membres du conseil d'administration : Mmes Nadine AYMARD, Michèle BONACINA, Sylvie BOUIGUE, Catherine DELANNOY et Mrs Jean-Claude BUJOT, Frédéric JEANNE, Christian PAYRASTRE, Bernard POMMET, Gérard QUARANTE

PARTENAIRE

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

Assistante sociale du secteur : Mme Tranier
4 allée Plantaurel - 31770 COLOMIERS
Permanence de Léguevin :
Centre Médico Social : rue d'Aquitaine
Tel : 05 61 86 62 01

Le public de la commune sera conseillé sur les droits sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou directement pris en charge. Les personnes nécessitant une aide plus technique seront orientées vers l'assistante sociale de secteur. Elle les assistera pour le montage des dossiers d'aide sociale auprès des organismes compétents.



Aides financières :

>>Aides financières

Aides aux parents pour les frais de cantine, du périscolaire et des voyages scolaires. Seuils et taux de prise en charge en fonction du quotient familial.
Renseignement en mairie.

>>Aides alimentaires

Bons utilisables à l'épicerie de Brax.
Renseignement en mairie

>>Participation au paiement de factures

Charges courantes liées au logement, obsèques, assurances, factures d'énergie : les aides sont accordées après examen du dossier par le conseil d'administration.
Renseignement en mairie

Logement social

Le CCAS étudie les demandes de logement social qui lui sont adressées. Il les priorise pour présenter des propositions d'attribution aux bailleurs sociaux lorsqu'un logement est libéré.
Demandes à adresser par courrier à Monsieur le Maire.

Emploi

Orientation des administrés en situation de recherche d'emploi vers l'Espace emplois mutualisé avec la commune de Pibrac ou des associations d'insertion comme Entraide et Partage.

Analyse des besoins sociaux

En collaboration avec les communes limitrophes, le CCAS de Brax participe à une analyse réelle des besoins, afin d'adapter au mieux son offre de services d'action sociale et d'optimiser ses dépenses.

Brax s'investit dans le Développement Durable & Energie et implique les citoyens

Après la réduction de la pollution lumineuse par l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h, la municipalité met en œuvre des projets relevant de la politique de développement durable. Ces projets menés par des élus et Braxéens volontaires participent à promouvoir une culture citoyenne et responsable.

Les principaux projets en cours :

- Mise en place d'un Rucher École
- Lutte contre le gaspillage alimentaire à l'école, pesée des déchets
- Compostage en milieu collectif et à l'école
- Les jardins partagés
- Manifestation de la Journée des jardins

Aujourd'hui, Elodie Bertin, Roxanne Bonfond et Hélène Bay-Cannac, trois citoyennes Braxéennes, représentent la commune de Brax aux ateliers organisés par Toulouse Métropole pour mettre en place localement et concrètement des actions de développement durable.



Elodie et Roxanne : projet de mise en place d'un composteur collectif à Ladugabre.

Pesée des déchets à l'école

Un projet pilote est mené à la cantine scolaire concernant le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets. La pesée des déchets est mise en place. L'analyse des résultats permettra de choisir des actions, avec entre autres, le projet d'installation d'un composteur à l'école.



Tri et pesée des déchets alimentaires à la cantine de Brax, services des écoles maternelle et élémentaire.
En photo : Geneviève et Michèle, responsables de la pesée.

RÉDUCTION DES DÉCHETS, ON S'Y MET TOUS !

Toulouse Métropole a pour objectif de **réduire de 7% les déchets ménagers d'ici fin 2016, soit 25kg/hab.**

Face aux enjeux de l'impact environnemental croissant (consommation de ressources non renouvelables, rejets de gaz à effet de serre, pollution...) et aux coûts de collecte et de traitement des déchets, il est nécessaire d'agir pour limiter nos déchets, que l'on soit un particulier, une entreprise ou une collectivité. En 2014, **la poubelle d'un habitant de la métropole pesait 360 kg c'est encore beaucoup trop !**

Le compostage collectif à Brax : projet pilote

Elodie et Roxanne, après avoir suivi une formation sur le compost (gestion d'un composteur en pied d'immeuble) ont obtenu le titre de Référent et Guide Composteur pour la mise en place de projets de gestion des déchets, gestion d'un site et valorisation du compost.

Le projet à Brax porte sur le lotissement, résidence Ladugabre:

Planning prévisionnel de mise en œuvre:

Mise en place du projet : premier semestre 2016

Janvier/Février 2016 : communication et mobilisation des habitants

Mars/Avril 2016 : partenariats : Mairie/Colomiers Habitat/Toulouse Métropole

Mai/Juin 2016 : inauguration du site de compostage collectif Ladugabre

Ce projet pourra servir de référence et de test pour les habitants qui souhaiteraient mettre en place ce type d'initiative sur leur propre résidence collective. Elodie et Roxanne pourront aider et guider tous les volontaires qui souhaitent suivre cette démarche.

Contact : composte.ladugabre.brax@gmail.com

Hélène, quant à elle, est la référente Communication, elle organisera avec la municipalité et Toulouse Métropole des manifestations autour de la réduction des déchets.

Et si on **COMPOSTAIT** au lieu de jeter ?



DÉVELOPPEMENT DURABLE (suite)

Comment agir de manière concrète ?

-En compostant ses déchets de cuisine et de jardin : excellent moyen de réduire ses déchets en produisant son propre fertilisant naturel.

-En réduisant le gaspillage alimentaire, en achetant des produits de saison et en quantité adaptée à vos besoins, en conservant bien les aliments, en cuisinant astucieusement.

-En privilégiant le réemploi, la réutilisation, la réparation : réparer, customiser, revendre, faire un don aux associations caritatives, autant de solutions pour donner une seconde vie à vos objets.

-En mettant un autocollant Stop-Pub sur sa boîte aux lettres.

Et si on
**GASPILLAIT
MOINS**
au lieu de jeter ?



toulouse
métropole

Le Stop Pub, un geste simple pour réduire le poids de sa poubelle !

Nos boîtes aux lettres sont souvent « inondées » de prospectus représentant en moyenne à 20 kg/hab./an de déchets papier. Pour ne plus recevoir de pub, apposer sur votre boîte aux lettres un autocollant de Toulouse Métropole, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

>> Venez retirer votre autocollant gratuit «Stop Pub», à l'accueil de la mairie

VIE LOCALE

Janvier

- 10 : vœux du Maire aux associations, 17h, salle des fêtes,
- 16 : dîner-diaporama, 19h, petite salle des fêtes, Amis Randonneurs Braxéens
- 16 : goûter de la nouvelle année, 17h30-20h, JSB Football
- 24 : théâtre «l'amour est dans le pré ou pas», 15h salle des fêtes, APEB
- 30 : loto du foot, 20h30, JSB Football
- 30 : AG des Copeaux Occitan, salle verte, 9h30
- 31 : repas des aînés, 12h, salle des fêtes

Février

- 06: raclette party, tennis club, salle des fêtes

LES RENDEZ-VOUS :

Repas des aînés,
dimanche 31 janvier,
salle des fêtes, à partir de 12h.
Pré-inscription en mairie
jusqu'au 8 janvier

Les Commissions

- 05/01 : commission marché de plein vent
- 19/01 : commission téléphonie mobile
(Commissions composées d'élus, de citoyens, de représentants d'association...)

Les manifestations, en photos:



Conférence « Dans la peau d'un migrant »



Les commémorations du 11 novembre : le Maire, M Bouzigues

Le PAJ au marché solidaire



Marché solidaire



Association ÉPICÉA au marché solidaire



Pièce de théâtre «les p'tits Zartistes» marché solidaire

Marché de Noël des écoles



Balade en calèche



Association des Artisans et Commerçants



Marché de Noël des écoles

Journée portes ouvertes de la bibliothèque



Pièce de théâtre «Oscar»



ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

Les personnes qui souhaitent mettre à disposition un logement pour l'accueil des réfugiés, peuvent contacter la préfecture au numéro vert suivant : **0805 02 01 31 (appel gratuit) de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

S'agissant des particuliers qui souhaiteraient héberger un demandeur d'asile, l'appui d'associations spécialisées, qui offrent au demandeur d'asile ou au réfugié un accompagnement adapté, est nécessaire. Les particuliers peuvent s'adresser à ces associations pour participer notamment à des actions bénévoles de parrainage ou de soutien ou contacter leur mairie ainsi que les services de la préfecture. **Site à consulter : www.haute-garonne.gouv.fr**

COMMERCE ET ARTISANS

Boulangerie

La boulangerie de la place du village a changé de propriétaire et **ouvrira le 2 janvier 2016.**

La boulangerie proposera du pain, des pâtisseries, de la viennoiserie, des chocolats, «du fait maison» avec de la farine du Gers. La boulangerie au nom de «la pâtisserie de Loïc» sera ouverte tous les jours sauf le lundi. Nous lui souhaitons une bonne installation et une clientèle fidèle !

Vente d'huîtres

Vente d'huîtres du bassin d'Arcachon, chaque samedi matin de 8h à 13h, sur la place du village.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPÔTS SAUVAGES

Les plateformes à containers de recyclage n'ont pas vocation de dépôts sauvages d'ordures. **Tout déchet non collecté doit être déposé à la déchetterie.**

Tous dépôts sauvages d'ordures ménagères, de déchets de tonte ou de détritus de quelque nature que ce soit sont interdits sur l'ensemble du domaine public.

Vous êtes passible d'amende pour toute infraction constatée.

Les dépôts sauvages peuvent avoir de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation des paysages, ils ont pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives.



NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Légevin	05 61 07 19 50
EDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 810 43 30 81
Centre antipoison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114

CHIENS ERRANTS ET CHIENS DANGEREUX

Chiens errants :

Attention au vagabondage des chiens !

Le vagabondage des chiens est interdit. Les propriétaires sont responsables des agissements de l'animal. Les chiens doivent être tenus en laisse, même en milieu rural.

Chiens dangereux :

Pour le bien et la sécurité de tous, nous rappelons que la détention de chiens relevant des catégories 1 et 2 (chiens d'attaques, de garde et de défense) est subordonnée à l'obtention d'un permis sous peine d'une contravention de quatrième classe soit 750 euros, en cas de non respect de cette obligation.

Les propriétaires doivent fournir en mairie, non seulement l'identification précise du chien, et certains documents et attestations (voir site internet de la mairie)

Obligations :

Les chiens de garde et de défense doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure :

- sur la voie publique,
- dans les transports en commun,
- dans les lieux publics, les locaux ouverts au public,
- dans les parties communes des immeubles collectifs.